

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES (KID)

CAP QUALITY France

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	CAP QUALITY France
Nom de l'initiateur	AFI ESCA Luxembourg S.A.
Site web de l'initiateur	www.afi-esca.lu
N° de téléphone	+352 26 37 85 95
Autorité compétente	Commissariat Aux Assurances, Luxembourg
Date de production du document	15/01/2022

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type	CAP QUALITY est un contrat de capitalisation multi-supports à versements et retraits libres, exprimé en unités de compte. Ce contrat est dédié aux personnes physiques et aux personnes morales.
Objectifs	<p>L'objectif de ce produit est de constituer et de valoriser un capital au terme du contrat.</p> <p>En tant que souscripteur du contrat, vous choisissez d'investir les primes versées dans un ou plusieurs supports d'investissement proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des fonds externes : organismes de placement collectifs dont le rendement dépend de la valeur des actifs qui les composent, - des fonds internes collectifs : ensemble d'actifs internes à la compagnie, avec ou sans garantie de rendement, dont la gestion est généralement déléguée à un professionnel. A l'exception du fonds à taux garanti SERENITYLIFE, les fonds internes collectifs ne bénéficient pas d'une garantie de rendement et leur valeur dépend de la valeur des actifs qui les composent. - des fonds internes à gestion dédiée : ensemble d'actifs internes à la compagnie sans garantie de rendement. Ce type de fonds permet une gestion de votre investissement conformément à une politique d'investissement personnalisée. Un fonds interne dédié ne bénéficie pas d'une garantie de rendement et sa valeur dépend des actifs qui le composent. <p>Ces trois types de supports en unités de compte sont susceptibles d'être adossés à des actions et / ou obligations de la zone euro et du monde entier, tous secteurs d'activités confondus. Les Documents d'Informations Spécifiques relatifs aux supports d'investissement adossés à votre contrat sont disponibles auprès de la compagnie et de votre intermédiaire d'assurance.</p> <p>A l'exception des sommes investies dans le fonds interne à taux garanti, l'investissement dans ces supports comporte un risque en capital. Le rendement et les performances des sommes investies ne sont pas garantis et dépendent en particulier de l'évolution à la hausse comme à la baisse des marchés financiers.</p>
Investisseurs de détail visés	<p>CAP QUALITY s'adresse à différents types de souscripteurs, en fonction principalement de leur horizon d'investissement, de leur profil d'investissement, de leurs besoins et de leur capacité à assumer un risque de perte en capital.</p> <p>Les fonds internes collectifs sans garantie de rendement, les fonds internes dédiés et les fonds externes de type OPCVM s'adressent à un public averti privilégiant un rendement potentiellement élevé et acceptant le risque de fluctuations de leur investissement à la hausse mais également à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.</p> <p>Les informations spécifiques à chaque support d'investissement sont disponibles sur simple demande auprès de AFI ESCA Luxembourg ou auprès de votre intermédiaire.</p>
Prestation d'assurance : avantages et coûts	Prestation au terme du contrat : CAP QUALITY garantit en contrepartie du paiement d'une ou plusieurs primes, le remboursement au souscripteur de la valeur de rachat du contrat à la date d'échéance et à tout moment au cours de la vie du contrat.
Durée	Vous souscrivez le contrat pour une durée déterminée. Il est cependant prorogable annuellement par tacite reconduction. Une durée minimum de 8 ans est recommandée.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque	<p>L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés financiers ou une impossibilité de notre part de vous payer.</p> <p>L'indicateur de risque mentionné au titre de chaque support d'investissement correspond à une durée d'investissement minimum qui doit être respectée. Tout rachat anticipé de votre investissement avant la durée d'investissement recommandée, est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires et des pertes financières. Au regard des fonds proposés, ce produit propose un niveau de risque de la classe 1 à la classe 7.</p>
-----------------------------	---



Cet indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez ce produit pendant la période d'investissement recommandée (8 ans).

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES (KID)

CAP QUALITY France

Indicateur de risque	<p>Les risques et performances associés à ce produit dépendent des supports d'investissement que vous aurez choisis. Les indicateurs de risque des supports d'investissement disponibles au sein de ce produit varient de 1 à 7 en fonction de leur nature et de leur profil de risque, et sont définis comme suit : 1 = la classe de risque la plus basse, 2 = une classe de risque basse, 3 = une classe de risque entre basse et moyenne, 4 = une classe de risque moyenne, 5 = une classe de risque entre moyenne et élevée, 6 = une classe de risque élevée, et 7 = la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent, en fonction de la classe de risque effective à un niveau variant de « très faible » à « très élevé », et si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, le risque que notre capacité à vous payer soit affectée peut varier de « très peu probable » à « très probable ».</p> <p>Le produit ne prévoit pas de garantie de capital. À l'exception des sommes placées sur le fonds à taux garanti, le produit ne prévoit pas de garantie de rendement et ne comporte aucune protection contre les risques de marché ou les risques de crédit, de sorte que dans le pire des cas vous pouvez perdre l'intégralité de votre capital.</p> <p>Attention au risque de change. Dans le cas où vous investissez sur des supports libellés dans une autre monnaie que la devise du contrat, votre gain final dépendra du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.</p> <p>Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Vous bénéficiez toutefois du mécanisme légal de protection des assurés contre les risques de défaillance de l'assureur (voir la section « Que se passe-t-il si AFI ESCA n'est pas en mesure d'effectuer les versements ? »).</p>
-----------------------------	--

Scénarios de performance	<p>Les performances de ce produit dépendent des supports d'investissements choisis.</p> <p>Nous vous recommandons vivement de prendre connaissance des données relatives aux risques et performances relatifs à chaque support d'investissement dans lequel vous souhaitez investir, et de comparer leur Indicateur de Risque et leurs scénarios de performance respectifs, en consultant les Documents d'Informations Clés (DIC ou KID) relatifs à chaque support d'investissement concerné. Les DIC / KID sont mis à votre disposition par votre intermédiaire en assurances en version papier ou électronique préalablement à la souscription et/ou peuvent être consultés sur les sites des sociétés de gestion. Ils sont également disponibles sur simple demande auprès d'AFI ESCA Luxembourg.</p>
---------------------------------	--

Que se passe-t-il si AFI ESCA n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

En cas de défaillance d'AFI ESCA Luxembourg S.A., vous pourriez subir une perte financière. En cas de défaut de paiement de la compagnie d'assurance conduisant à sa faillite ou sa mise en liquidation, vous bénéficiez d'un privilège de premier rang sur les actifs représentatifs des provisions techniques qui sont séparés des autres engagements de l'assureur et constituent le gage des assurés. Ce privilège de premier rang vous confère le droit d'être payé par préférence avant tout autre créancier et partant, vous donne l'assurance d'être remboursé en tout ou partie de sa créance.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les coûts effectifs varient en fonction du choix des supports d'investissement concernés. L'information sur les frais inhérents à chaque support d'investissement figure dans les Documents d'Informations Clés (DIC / KID) mis à votre disposition pour chaque support d'investissement concerné.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Investissement de 10 000 € (hors garantie décès optionnelle)	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux	Max. 6,32 %	Max. 10,14 %	Max. 15,07 %
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	Max. 7,40 %	Max. 2,78 %	Max. 2,09 %

Composition des coûts

Le tableau « Composition des coûts » ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Catégorie	Type de coût	Taux	Description
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	Max. 5,00 %	Incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans le produit. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,00 %	Incidence des coûts encourus lorsque vous sortez du produit.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	Max. 1,00 %	Incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. Le minimum est de 100 EUR et le maximum de 500 EUR.
	Chargement de gestion sur le contrat	Max. 1,40 %	Incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer votre contrat et tous vos investissements sous-jacents au produit.
	Chargement de gestion sur les fonds internes	Max. 2,00 %	Incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer les fonds internes sous-jacents au produit.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00 %	Incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00 %	Incidence des commissions d'investissement.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES (KID)

CAP QUALITY France

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

En tant que souscripteur personne physique, vous pouvez renoncer au contrat pendant trente jours calendaires à compter de la date de réception de vos conditions particulières, date à laquelle vous êtes informé de la conclusion du contrat.

La durée du contrat recommandée dépend notamment de la situation patrimoniale du souscripteur, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur et des caractéristiques du contrat choisi. La durée minimum généralement recommandée est de 8 ans. Vous êtes invité à demander conseil auprès de votre intermédiaire en assurances.

À tout moment, vous avez la possibilité de racheter partiellement ou totalement le contrat.

Attention, tout rachat anticipé peut donner lieu à des retenues fiscales supplémentaires dans votre pays de résidence.

Avant d'envisager toute opération de rachat, vous devez prendre en compte les coûts (voir section « Que va me coûter cet investissement » ci-dessus), le traitement fiscal des gains éventuels, ainsi que les pertes financières que vous pourriez subir du fait de l'opération.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute information ou réclamation en relation avec la commercialisation du produit, vous pouvez vous adresser par écrit directement à l'assureur, AFI ESCA Luxembourg, 4 rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg, ou par courrier électronique à gestion@afi-esca.lu. Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse qui vous est apportée, vous pouvez également vous adresser aux organismes suivants :

- Les organismes de médiation luxembourgeois ou français :
 - L'organisme luxembourgeois de médiation de l'Association des Compagnies d'Assurances (ACA) : 12 rue Erasme, L-1468 Luxembourg, ou par courrier électronique à mediateur@aca.lu.
 - le médiateur français : <https://formulaire.mediation-assurance.org>
- Les autorités de surveillance luxembourgeoises :
 - L'organe officiel luxembourgeois de surveillance du secteur des assurances, le Commissariat Aux Assurances (CAA), 7 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, ou par courrier électronique à caa@caa.lu.

Autres informations pertinentes

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur le produit ou sur ses options d'investissement, vous pouvez vous adresser directement à nos services en composant le +352 26 37 85 95. Si ce produit vous a été proposé par un intermédiaire en assurances, nous vous invitons à contacter celui-ci en priorité pour tout renseignement relatif au produit et à ses conditions de commercialisation.

Sauf révision intermédiaire anticipée, le présent Document d'Informations Clés fait l'objet d'une mise à jour annuelle publiée sur notre site internet www.afi-esca.lu.